

■ **AAT Editions Armel Zubler**, à Bière, CH-550-0036944-9, édition, architecture, art (FOSC du 21.07.1998, p. 5054). Par décision du 30 août 2005, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a prononcé la faillite du titulaire. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 7 octobre 2005. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 14200 du 23.12.2005
(03174950 / CH-550.0.036.944-9)